

Formation : « Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement »

Je dépose mon dossier d'aide à l'installation (AJA, ARSI) en autonomie

PUBLIC CIBLE

Créateurs et repreneurs d'entreprise agricole.

OBJECTIFS

- Être capable de mettre en forme un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée ou d'une autre demande de financement
- Savoir analyser les résultats prévisionnels de son projet de création d'entreprise

ENJEUX

Cette formation a pour objectif de rendre autonomes les porteurs de projet dans la formalisation de leur prévisionnel économique, en leur apportant une méthodologie permettant d'analyser leurs données pour leur entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir une ébauche de son prévisionnel économique

CONTENU

Jour 1 : en présentiel, en collectif 7h00

- S'approprier le contenu d'un prévisionnel économique
- Savoir utiliser de façon autonome un logiciel pour mettre en forme son prévisionnel économique
- Planifier son rétroplanning et organiser les étapes du dossier en fonction de sa disponibilité.

Jour 2 : en présentiel, en collectif, 7h00

Affiner son prévisionnel économique

Jour 3 : en présentiel, en collectif 7h00

Analyser les résultats prévisionnels d'un projet de création d'entreprise ; Être capable de les modifier en fonction de l'évolution du projet.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation orale et échanges de groupe, documents supports écrits. Présentation orale et échanges de groupe, mises en situation au travers des exemples. Les stagiaires travaillent sur leur propre dossier d'installation et leurs propres chiffres entre les séances.

MOYENS MATÉRIELS

Chaque stagiaire amène son propre ordinateur pour la pratique avec le logiciel, leur ébauche de prévisionnel économique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Une autoévaluation des acquis sera réalisée en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes Territoires Hauts-de-France

N° déclaration activité : 31620187062

N° de SIRET : 40363228400044

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Initiatives Paysannes

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 30/04/2025

TARIFS

Adhésion à Initiatives Paysannes obligatoire (30€). Si paiement en fonds propres = 440€. Si mobilisation fonds (AIF/France Travail, VIVEA, OCAPIAT, sous conditions) = reste à charge 90€. Pour tous : 10€ pour l'utilisation du logiciel. Nous cont

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Pierre DESTAILLEUR

installation@initiatives-paysannes.fr

Initiatives Paysannes

MENTIONS

Pour tout renseignement et si un aménagement lié à l'accessibilité de la formation est nécessaire, contactez-nous.

L'inscription vaut acceptation.

SATISFACTION : 95%, 10 exprimés.

Données de 2024

NOTE : Les participants amènent leur déjeuner

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/05/2025	MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), 5 rue Jules VICQ 59800 Nord	Pierre DESTAILLEUR, formateur et accompagnateur de projets agricoles à Initiatives Paysannes
07/05/2025	MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), 5 rue Jules VICQ 59800 Nord	Pierre DESTAILLEUR, formateur et accompagnateur de projets agricoles à Initiatives Paysannes
28/05/2025	MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), 5 rue Jules VICQ 59800 Nord	Pierre DESTAILLEUR, formateur et accompagnateur de projets agricoles à Initiatives Paysannes et /ou Marie CHESNEAU, formatrice accompagnatrice de projets agricoles à Initiatives Paysannes

THÈMES

S'installer en AP

PARTENAIRES

Région Hauts-de-France

FINANCEURS

VIVEA

Conseil général Nord

OCAPIAT

Agence de l'eau Artois-Picardie

France Travail

Métropole Européenne de Lille

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))